



LES RANDONNEURS D'ETIOLLES

1, rue Thouars – 91450 ETIOLLES

Association Loi de 1901

SIRET : 503 855 918 00010

www.lesrandonneursdetiolles.fr

Mail : bagneres65@yahoo.fr

Garantie financière : GROUPAMA

Assurance-crédit & caution

132 rue des Trois Fontanot

92000 Nanterre

Tel 33(0)149313131

ct. n° 4000716162 /0

Assurance R.C.P. Willis

Tower Watson Département

Sport et Événement Immeuble

Quai 33 33/34 quai De Dion

Bouton - CS70001 – 92814

Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19

ffrandonnee@grassavoye.com

Contrat n° :41789295M / 0002

Les Randonneurs d'Étiolles

Claire vous propose un projet

Du 24 avril au 03 mai 2027 (10 jours 9 nuits)

Un séjour Côte Bleue, Marseille et environs

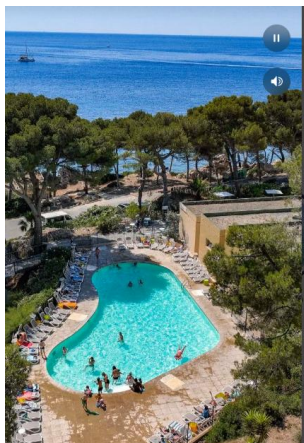


Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'Association des Randonneurs d'Étiolles titulaires de la licence : IRA et FRA ou supérieur ANNEE 2026 / 2027

Les transports entre la région parisienne et le lieu du séjour (aller et retour) se feront en train 2^{ème} classe : billet de groupe réservé par le club. Départ et arrivée Paris Gare de Lyon.

Ce séjour comprend : 11 randonnées à la ½ journée ou à la journée. Niveau : moyen +.

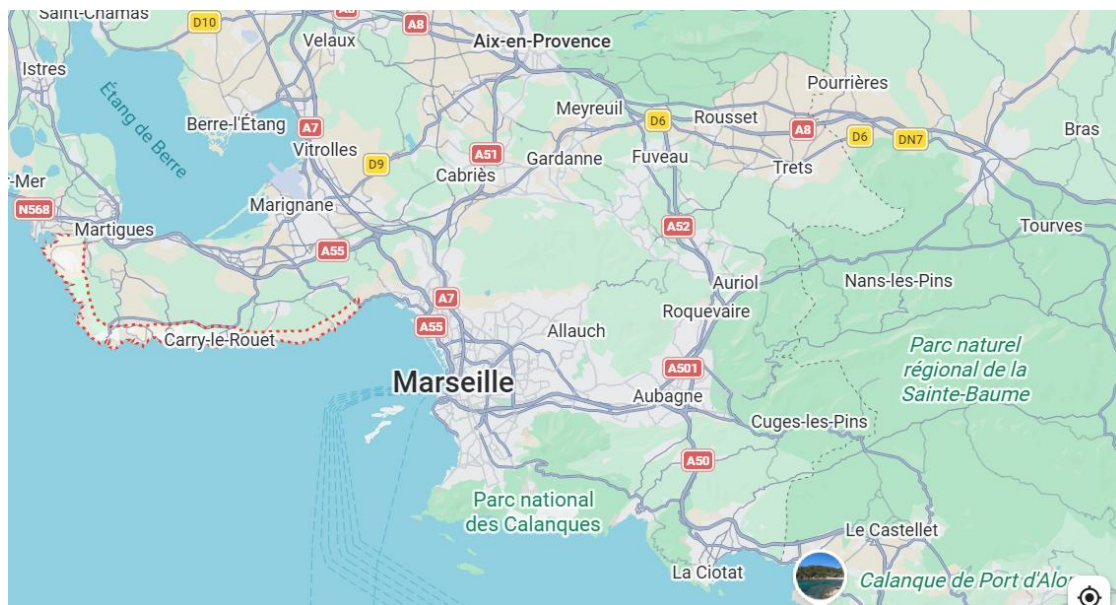
-Séjour en étoile, hébergement en chambre de 2 personnes au Village Club Mileade de Carry-le-Rouet. L'acheminement vers les randonnées sera effectué en transports en commun : bus, TER.



En guise d'introduction

La **Côte Bleue** est un littoral méditerranéen de 30 kilomètres situé dans les Bouches-du-Rhône, à l'ouest de Marseille jusqu'à Martigues. Elle tire son nom de la couleur turquoise de ses eaux et forme une chaîne calcaire (la Nerthe) couverte de garrigue qui alterne avec des criques sauvages. Des parcours de randonnée permettent de découvrir ces calanques. Le trajet par la ligne de chemin de fer de la côte bleue offre des vues exceptionnelles sur ces lieux accessibles uniquement par la mer ou par des sentiers parfois impressionnants.

Carry-le-Rouet est l'une des communes les plus connues, en particulier par la tradition des oursinades qui ont lieu au mois de février. Le trajet en train pour rejoindre le centre de Marseille dure 40 minutes ; c'est donc un lieu idéal pour aller visiter la ville la plus ensoleillée de France en 2025, rejoindre les collines chères à Marcel Pagnol ou le parc national des calanques de Marseille à Cassis et La Ciotat.



Comité bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges – 75013 PARIS – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél : 01 44 89 93 90 - Centre d'information : Tél 01 44 89 93 93. La Fédération Française de Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre – Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Précisions sur l'organisation

Ce séjour a été préparé en utilisant exclusivement les transports en commun. Pour chaque type de transport, il est prévu d'utiliser des billets de groupe ou de bénéficier des réductions accordées aux groupes.

En conséquence, merci de respecter les horaires de départ ; aucun remboursement ne pourra être accordé en cas d'absence à une randonnée.

Le Village Club Mileade

Restauration

Petit déjeuner possible de xx heures à yy heures.

Penser à tenir compte de l'heure de départ à respecter impérativement puisque liée aux transports en commun.

La commande des pique-niques sera effectuée par les animateurs.

Chacun prépare son pique-nique (buffet spécifique) au moment du petit déjeuner.

Le dîner sera toujours pris en commun au village club.

Equipements collectifs

Outre l'accès direct à la calanque des Eaux Salées en bordure du village, le village club offre de nombreuses possibilités de loisirs : piscine extérieure chauffée, espace bien être, terrains de sports, bibliothèque, salle télévision, bar, et jeux divers, animation de soirées, etc.

Dans le programme, il en a été tenu compte, en alternant des journées plus sportives (*) et d'autres plus « cool ». En fonction de la météo et des horaires de transport, les animateurs seront amenés à proposer éventuellement des modifications.

Programme jour par jour

Samedi 24 avril 2027

Départ

Départ Gare de Lyon en fin de matinée (horaires en attente de confirmation)

Prévoir pique-nique.

Arrivée Marseille St Charles en début d'après-midi (horaires en attente de confirmation)

TER Zou pour Carry-le-Rouet

Navette de la gare au centre Mileade.

Installation.

Pot d'accueil (?)

Dimanche 25 avril 2027

Découverte du village club et des environs proches : 8 km

Petit déjeuner

9 h 30 Randonnée jusqu'à la calanque de la Redonne

Comité bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges – 75013 PARIS – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél : 01 44 89 93 90 - Centre d'information : Tél 01 44 89 93 93. La Fédération Française de Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre – Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Prévoir 2 heures aller-retour.

Pas de difficulté technique, mais des grimpettes.

Déjeuner au village club

15 H 30 Marche autour du centre : Notre-Dame du Rouet,

Plage du Rouet, Calanque du Cap Rousset

Prévoir 2 h 00 aller-retour

Lundi 26 avril 2027

Découverte de Marseille : randonnée urbaine de 18 / 20 km (*)

Pique-nique à prendre au moment du petit déjeuner

Bus du Rouet à la gare de Carry (horaire à confirmer)

TER Zou de Carry à Arenc Euroméditerranée (horaire à confirmer)

Les docks, la Joliette, Cathédrale la Major.

Visite libre du Mucem

Pique-nique dans les jardins du Mucem

Le fort Saint-Jean, le Vieux Port, Jardin et Palais du Pharo, Abbaye Saint-Victor, Four des Navettes,

Place Thiers, La Canebière.

TER Zou de Marseille à Carry (horaire à confirmer)

Bus de la gare de Carry au Rouet (horaire à confirmer)

Mardi 27 avril 2027

Carry-le-Rouet : 12 km

Pique-nique à prendre au moment du petit déjeuner

9 h 30 Randonnée jusqu'à Carry le Rouet : 3 km

Marché provençal, centre village

Espace Fernandel, exposition (à confirmer)

12 h 30 Départ Randonnée Le Sentier du Léopard : 5 km A/R

Pique nique

16 h : Retour au village club : 3 km

Mercredi 28 avril 2027

Cassis : le parc naturel des calanques : 16 km (*)

Pique-nique à prendre au moment du petit déjeuner

Bus du Rouet à la gare de Carry (horaire à confirmer)

TER Zou de Carry à Marseille Saint-Charles (horaire à confirmer)

TER Zou de Marseille Saint-Charles à Cassis (horaire à confirmer)

Randonnée de la gare de Cassis jusqu'aux calanques de Port Pin et Port Miou 12 km

Option (à confirmer) pour aller jusqu'à la calanque d'En Vau

Bus de Cassis à Marseille centre (horaire à confirmer)

TER Zou de Marseille Saint-Charles à Carry (horaire à confirmer)

Bus de Carry au Rouet (horaire à confirmer)

Jeudi 29 avril 2027

La Couronne et la plage du Verdon : 14 km

Pique-nique à prendre au moment du petit déjeuner

Bus du Rouet à la gare de Carry (horaire à confirmer)

TER Zou de Carry à La Couronne (horaire à confirmer)

Descente jusqu'à la plage (de sable)

Randonnée le long du littoral jusqu'à Sausset les Pins : 12 km

Bus de Sausset au Rouet (horaire à confirmer)

Comité bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges – 75013 PARIS – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél : 01 44 89 93 90 - Centre d'information : Tél 01 44 89 93 93. La Fédération Française de Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre – Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Vendredi 30 avril 2027

Sainte-Marthe et l'Estaque : 2 des 111 « villages » de Marseille

Pique-nique à prendre au moment du petit déjeuner

Bus du Rouet à la gare de Carry (horaire à confirmer)

Train de Carry à Sainte-Marthe via gare St Charles (horaire à confirmer)

Visite d'une savonnerie authentique.

Randonnée les Hauts de Ste Marthe

Bus ou TER jusqu'à L'Estaque

Visite de l'Estaque, port, centre village et circuit des peintres.

Option + : montée jusqu'à la chapelle de la Galine.

TER Zou de L'Estaque à Carry (horaire à confirmer)

Bus de Sausset au Rouet (horaire à confirmer)

Samedi 1^{er} mai 2027

Calanque de Niolon : 10 km (*)

Pique-nique à prendre au moment du petit déjeuner

Randonnée au départ du village club en direction de la calanque de Niolon

Prévoir une option plus facile avec boucle autour de la Redonne

Retour TER Zou de Niolon à Carry le Rouet ou de la Redonne à Carry le Rouet

Dimanche 2 mai 2027 : 15 km

Aubagne / Allauch : circuit Marcel Pagnol

Pique-nique à prendre au moment du petit déjeuner

Bus du Rouet à la gare de Carry (horaire à confirmer)

TER Zou de Carry à Marseille Saint-Charles (horaire à confirmer)

Bus ou TER pour Allauch ou Aubagne (horaire à confirmer)

Randonnée Marcel Pagnol (musées, lieux célèbres)

TER Zou de Marseille Saint-Charles à Carry (horaire à confirmer)

Bus de Sausset au Rouet (horaire à confirmer)

Lundi 3 mai 2027 : 6 km

Retour

Navette Mileade

TER Zou de Carry à Marseille Saint-Charles (horaire à confirmer)

Dépôt des bagages à la consigne

Visite du quartier du Panier

Déjeuner libre

Train de Marseille à Paris Gare de Lyon (horaire à confirmer)

Conditions

Infos pratiques : La réalisation de ces randonnées est suspendue aux conditions de la météo et aux capacités physiques des participants à ce séjour. Les temps de marche indiqués ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Comité bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges – 75013 PARIS – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél : 01 44 89 93 90 - Centre d'information : Tél 01 44 89 93 93. La Fédération Française de Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre – Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Difficulté : moyen +. Pas de difficulté particulière (sentiers labellisés GR, GRP, ou PR) mais un terrain parfois rocheux, caillouteux, avec montées et descentes.

Nombre de participants : 16 Maxi

Prix du séjour : 989€ par personne : prix à définir suivant les prix des transports.

Le prix du séjour comprend :

En pension complète, hébergement en chambre double

Transport en train TGV Paris Marseille aller et retour en 2^{ème} classe environ 100 € par personne (billets groupe demandés)

Transport sur place, environ 150 € par personne

Les frais de consigne du dernier jour environ 5 € par personne

L'agrément Tourisme IT

Le prix ne comprend pas :

- Le déjeuner du dernier jour lundi 3 mai
- Les boissons en dehors des repas
- Les assurances facultatives : « annulation et interruption du séjour, bagages et assurance rapatriement » (voir avec l'animateur).
- D'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué comme » compris »

Equipement à prévoir :

- Chaussures de randonnée
- Bâtons de marche si vous en avez l'habitude
- Chapeau ou casquette, crème solaire
- Veste imperméable
- 1 polaire
- Chaussures spéciales ou vieilles baskets pour bain dans les calanques (cailloux et galets)
- Maillot et serviette de bain
- Lunettes de soleils

Vous pouvez déjà faire une préinscription auprès de l'animatrice Claire **au 06 24 35 69 00** par SMS ou bien par mail : **clairechevalier2@gmail.com**

Les inscriptions et renseignements voir auprès de Claire :

Pas d'acompte à la préinscription, pas avant la validation du séjour par l'agrément Tourisme :

- **Tout au long du séjour, les participants devront respecter toutes les mesures sanitaires en vigueur.**